

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 12 décembre 2013

L'insertion socioprofessionnelle en danger !

Manifestation à Namur

Vendredi 13 décembre 2013

Rassemblement Place Joséphine-Charlotte (Jambes) à 10h30.

Le secteur des Entreprises de formation par le travail (EFT) et des Organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP) considère que **le projet de nouvelle réglementation auquel veut le soumettre le ministre André Antoine est inacceptable** ! L'Interféd¹ et les 157 EFT et OISP du secteur qui forment, chaque année, près de 20.000 demandeurs d'emploi, manifesteront sa colère ce vendredi 13 décembre dans les rues de Namur, en front commun avec les organisations syndicales.

Insertion forcée, exclusion assurée, explosion programmée

Le ministre Antoine prépare une véritable **bombe à retardement** qui constitue une réelle menace pour le secteur de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

La politique du ministre Antoine vise clairement à favoriser un accompagnement formaté des travailleurs sans emploi par des formations standards, plus courtes sensées mener rapidement à l'emploi (mais quel emploi ?) au détriment des actions d'insertion individualisées et adaptées avec des personnes parmi les plus exclues et fragilisées. **Exit les actions d'orientation, de remise à niveau et d'alphabetisation !** Leur financement va être fortement réduit au risque de voir disparaître de nombreux centres. Une mesure qui aura des conséquences sur l'emploi dans le secteur, mais aussi une mesure qui touche une nouvelle fois prioritairement les femmes que l'on retrouve en majorité en formation dans ces filières.

Plus vite et moins bien

Le ministre privilégie des résultats rapides et des statistiques du chômage plus favorables. Outre une réduction du financement, le projet d'arrêté du décret CISP prévoit aussi de diminuer le nombre d'heures de formation par stagiaire. **Insérer plus vite, à moitié, lâcher les plus faibles...** une philosophie qui va à l'encontre de tout le travail mené par notre secteur depuis plus de quarante ans avec un public précarisé, c'est-à-dire avec les personnes qui sont touchées le plus durement par la crise.

Un vendredi noir pour le secteur...

Pour le secteur de la formation par le travail et de l'insertion socioprofessionnelle qui travaille avec le public le plus éloigné de l'emploi, ce projet d'arrêté est une bombe à retardement, un «cadeau», comme voudrait si bien le faire croire le ministre Antoine, mais un **cadeau empoisonné**.

Le secteur exige un report de l'application du décret CISP à 2016 et la reprise d'une réelle concertation.

EN PRATIQUE : Rassemblement dès 10h, Place Joséphine-Charlotte à Jambes, départ du cortège à 10h30 par l'avenue Bovesse, passage rue Materne et traversée du pont de Jambes. Passage devant le parlement et halte Place du Grognon. Ensuite passage devant le cabinet Antoine pour finir par les rues d'Harschamp et du Lombard. Une délégation sera reçue à 9h45 à l'Elysette avec des représentants du cabinet Antoine et Demotte.

CONTACT INTERVIEWS : Eric Mikolajczak, Secrétaire général de l'Interféd, 0475/78.23.79

CONTACT PRESSE : Françoise Robert, Chargée de communication de l'Interféd, 0493/67.13.54, 081/74.32.00

Sur le cortège Dominique Basseur sera votre contact presse : 0478/32.52.04

CONTACTS PRESSE ET INTERVIEWS SYNDICATS : **SETCA** : Christian Masai : 0475/35.97.28 - **CNE** : Stéphanie Paermentier :

0473/40.31.74 - **CGSLB** : Eric Dubois : 0475/39.89.57.

Pour une insertion socioprofessionnelle de qualité.

¹ L'Interféd représente les 5 fédérations du secteur : ACFI : Action coordonnée de formation et d'insertion ; AID : Actions intégrées de développement ; ALEAP : Association libre d'entreprises d'apprentissage professionnel ; CAIPS : Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale, LEEW : Lire et Ecrire en Wallonie.